



Tarmacadam

Le journal d'info de vos élus DP, CHSCT et CE.

N°16 – Novembre 2015

CETAR**MAC**

www.cetarmac.fr

145 route de Coulaines
72190 Sargé Lès Le Mans
moncetarmac@gmail.com

**Vos Elus du Comité
d'Entreprise :**





Monsieur Boris DURAND, Titulaire,
Secrétaire du CE
Madame Marie PICHER, Titulaire



Madame Emilie TARAUD, Titulaire,
Trésorière du CE
Madame Martine GOURDON,
Titulaire
Madame Véronique CHAUCHET,
Secrétaire Adjointe du CE,
Suppléante,
Madame Christiane BLANCHARD,
Suppléante

Vos délégués syndicaux :

Madame Véronique CHAUCHET,
 Déléguée syndicale CFDT

Monsieur Denis BODEREAU,
 Délégué syndical, Section CGT
TARMAC

LICENCIEMENTS, REORGANISATION, SUITE ET FIN ?

Au CE du 17 septembre, M Paris annonce la fin de la procédure de licenciement économique. Bilan : 2 départs volontaires acceptés, 2 licenciements et des mouvements de personnel.

La réorganisation est lancée au Pôle insertion. M SABOUREAULT, directeur de la Veille Sociale et du pôle Insertion depuis le 9 septembre doit faire des propositions d'organisation à la direction générale. Emilie TARAUD est nommée coordinatrice.

Tous nos clignotants d'élus sont en alarme concernant principalement les dispositifs de ce pôle mais une bonne nouvelle arrive le 6 novembre : Vaujoubert est sauvé pour 2016. La poursuite de l'activité était soumise à la décision du Conseil d'administration du 5 novembre. OUF !

CETARMAC.FR : LE SITE GARANTI MIS A JOUR REGULIEREMENT !

Et toujours une seule adresse, à consulter souvent, pour tout savoir sur votre CE. Des FLASH INFOS réguliers à consulter et toujours la Présentation des Elus, des Syndicats, de leur rôle, des Activités Sociales et Culturelles, tous les documents du CE en pdf, l'Info, les archives, les Tarmacadam, les partenaires... www.cetarmac.fr

Un nouveau collègue arrive, ayez le réflexe www.cetarmac.fr ! Il trouvera tout ce qu'il faut sur nos prestations et les documents nécessaires à son inscription

QUEL CONTRAT MCD MUTUELLE POUR 2016 ? DES CHOIX A FAIRE ...

Un CE exceptionnel se tiendra le lundi 16 novembre 2015 pour entériner le choix de la mutuelle obligatoire d'entreprise de Tarmac pour 2016. La Commission Mutuelle du CE de Tarmac a eu un gros travail à faire en 2015 du fait de la mise en place l'accord de branche CC66 concernant une Mutuelle commune. Deux choix sont à faire : l'application de la mutuelle de l'accord de branche stricto sensu ou une solution de mutuelle mixant celle proposée par l'accord de branche et notre (super) contrat 2014/15. La Commission Mutuelle du CE s'enquiert des conséquences de chacun de ces choix. Elle proposera la deuxième solution : une Mutuelle de base CC66 et des options améliorées.

Un Tarmacadam spécial va sortir à l'issue de ce CE exceptionnel et notre mutuelle MCD organisera des permanences. Toutes les infos auprès de vos élus CE à la Commission : Boris et Christiane.



DP Tarmac

dptarmac@voila.fr

Vos Elus Délégués du
Personnel :



Monsieur Mohammed
ERRACHAD, Suppléant

CHSCT Tarmac

tarmacchsct@gmail.com

Vos Elus du Comité
d'Hygiène et de
Sécurité des Conditions
de Travail :



Monsieur Denis
BODEREAU

Madame Anne Béatrice
CORTES (cadre)



Madame Cécile VILLAIN

REFORME DES DIPLOMES : A QUELLE SAUCE ALLONS NOUS ETRE MANGES ?

Après nos mouvements de colère syndicaux face à la menace de disparition de nos diplômes (au passage, merci la mobilisation des étudiants en travail social), Mme BOURGUIGNON, députée PS, a été chargée par le gouvernement de rédiger un rapport : *"Reconnaître et valoriser le travail social"*. Elle l'a remis au gouvernement le 2 septembre dernier. Le Premier ministre a demandé à Marisol Touraine et Ségolène Neuville (*Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion*) d'élaborer un plan d'action pour le travail social, qui lui sera remis d'ici la fin d'année. L'Anas relève plusieurs points positifs. Il semble que la disparition des intitulés de diplômes serait écartée, que la revalorisation de nos diplômes au niveau III est envisagée, que la formation continue serait renforcée et que l'accueil des stagiaires serait repenser en termes de financement des gratifications. A confirmer bien sur ! On vous tient informés !

HUMEUR DP

La Halte Mancelle : J'ai mal à mes travailleurs sociaux...

Cet été, une bagarre sur fond de propos racistes s'est produite entre deux usagers de La Halte Mancelle, et qui a mis, à ce moment-là, en danger 2 salariés de La Halte. Lors de cet incident violent, 3 salariés du SAO sont intervenus, ainsi que des usagers, afin d'aider leurs collègues de La Halte à séparer les protagonistes et réguler cette situation en attendant les Forces de l'ordre. Cette intervention a permis d'éviter que l'agressivité et la violence ne montent davantage envers les autres usagers présents et les salariés de La Halte. Peu après, la police et le directeur de pôle sont intervenus sur place. A la suite une note d'incident a été déposée par les salariés des deux services qui ont aussi demandé l'intervention du CHSCT. Le jour même, les salariés ont décidé de faire un débriefing entre eux et avec les bénévoles présents. Un second temps d'expression a eu lieu le lendemain avec le directeur de pôle. Une enquête du CHSCT est en cours pour déterminer les raisons de cet évènement et évaluer les risques en termes de conditions de travail liés à ces postes. Cet incident souligne encore une fois le manque criant de personnel pour assurer cette mission d'accueil de jour. Les bénévoles eux-mêmes font remonter ce problème en interpellant leur place et la difficulté pour les salariés d'assurer leur pleine mission.

Nous savons que le budget ne permet pas d'embaucher davantage. Mais, jusqu'où pourrons nous accepter une telle situation ? Peut-on laisser 3 salariés voire 2 avec 1 ou 2 bénévoles assurer la gestion d'un accueil de personnes en grandes difficultés réunissant diverses problématiques (violence, alcool, prise de toxiques, problèmes de santé...) et pouvant aller jusqu'à 80 personnes sur une seule journée ???

SAO : une équipe qui se délite de jour en jour...

Quelques jours seulement avant la réunion de Pôle Veille Sociale, l'équipe du SAO apprend qu'elle va passer de 2,3Etp à 1,8 Etp et cela 2 jours après cette annonce !!!

Merci Tarmac pour l'anticipation et l'organisation. Une fois de plus, nous notons que les décisions, même si elles sont mûrement réfléchies, ne sont pas prises en concertation avec les équipes concernées. De plus, il semble primordial qu'une équipe qui voit son temps de travail diminuer de 0,5Etp ait un minimum de temps pour prévoir une nouvelle organisation, prévenir les usagers qu'ils reçoivent, les partenaires avec lesquels ils travaillent... **Bref, faire leur travail dans le RESPECT et la DIGNITE de tous !!!**

TCHAO BOUALEM !



Déjà plusieurs semaines que tu es parti et tu nous manques ! Nous étions nombreux à ton pot de départ le 7 septembre dernier. A cette occasion, tu nous as régalés avec des pâtisseries orientales maisons et tout le monde en a encore le gout dans la bouche ! Super collègue, militant et ancien élu CE, on te souhaite bon courage pour la suite. On sait ton fort engagement associatif !

Tu laisse ton poste à Thierry sur le CADA. Franck part aussi et laisse à Mireille son poste de suivi des collègues du chantier de Vaujoubert.

ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL CE !

Votre CE se dote d'une nouvelle adresse mail du fait de la fermeture du service Voila Mail. Elle sera active à compter du 1^{er} octobre 2015 :

moncetarmac@gmail.com

DP : ELECTIONS ET PERSPECTIVES ...

DP : Elections en perspectives...

Après la démission d'un de nos collègues, nous avons décidé de donner notre démission commune à compter du 01/11/15. En effet, à ce jour, et au vu du nombre de personnes actives que nous sommes, nous ne sommes plus en mesure d'assumer notre mission de déléguée du personnel dans de bonnes conditions. Il est primordial pour nous de pouvoir exercer cette fonction en prenant le temps nécessaire de vous rencontrer, d'aller sur les sites de travail et d'évaluer les situations en fonction des demandes respectives des salariés et en lien avec les directions concernées.

Cette mission de déléguée du personnel a été très enrichissante pour nous. Après un temps d'adaptation, nous avons peu à peu pris nos marques pour nous investir auprès de vous afin de défendre au mieux vos conditions de travail et votre parole. Depuis un peu plus de 3 ans, nous avons œuvré dans plusieurs chantiers à savoir :

- améliorer la communication interne entre cadres et équipes et salariés non cadres pour renforcer la mise en place d'outils, de temps d'échange, d'entretiens, de réunions.
- Etre vigilant au respect du droit du travail (congés, horaires, contrats de travail, salaire, procédure de recrutement ou de licenciement...);
- Réduire la souffrance au travail en favorisant l'expression des salariés dans les situations conflictuelles et tenter de désamorcer ces conflits par des échanges, des outils d'aide au travail...
- Réintégrer au sein de Tarmac une salariée licenciée abusivement ;
- Etre vigilant aux situations précaires de certains de nos collègues;
- Etre mobiliser aux actions collectives de Tarmac (appels à la grève, participation à des séances DP extraordinaires...).

Ces actions, nous les avons menés en collaboration avec vous mais aussi avec l'appui de l'inspection du travail et la médecine du travail. Ces 2 acteurs sont très importants dans nos missions d'élus afin de faire valoir le droit du travail et d'apporter un soutien sur des situations complexes.

Aujourd'hui, de nouvelles élections de nos délégués du personnel vont avoir lieu d'ici la fin de l'année. Actuellement, le service ressources humaines fait appel aux syndicats pour mettre en place la procédure liée à cette nouvelle élection.

Dans l'attente que de nouveaux délégués soient élus, nous pouvons interpellier nos autres élus du CHSCT, CE et les délégués syndicaux.

Bientôt, nous aurons à élire nos nouveaux délégués du personnel. Ces salariés sont là pour nous soutenir, nous aider dans la défense de nos droits, nos conditions de travail et la reconnaissance de notre travail.

Alors, soyez attentifs aux affichages et

venons nombreux pour élire nos délégués du personnel !

TCHAO DANIEL ...

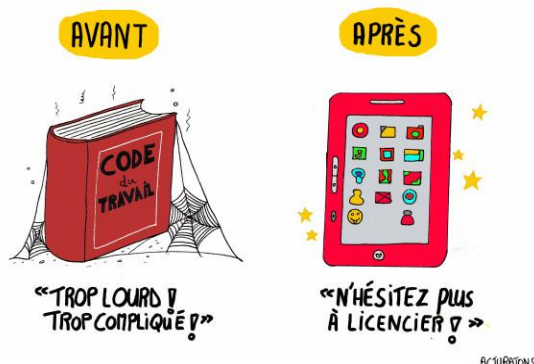


Daniel, tu as travaillé 9 ans à la Halte Mancelle.
Des problèmes de Santé t'amènent à partir.
Alors Bon Vent car tu pars pour un long voyage
en Asie!



ET BIENTOT NOEL !

Votre Comité d'Entreprise distribuera comme chaque année des chèques cadeaux en décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour chaque salarié, un droit au chèque cadeaux évalué en fonction des revenus de son ménage et un chèque cadeau de 20 € par enfant de moins de 16 ans. Cette année le CE a choisi dans son défi d'être plus « citoyen » de sollicité le groupe CADHOC, issu du groupe UP (chèque déjeuner), SCOP, modèle d'Entreprise vertueux. Ces chèques se présenteront sous forme de carte bancaire (comme Illicado l'année dernière) associé à une palette importante de grandes marques adhérentes en magasin et sur internet. Des dates distribution au local CE vous seront annoncées prochainement.



« Etre scandaleux, c'est dire aujourd'hui ce que tout le monde dira dans dix ans »

Citation de Wolinski, en mai 1992, dans "La Morale". SIPA

L'écriture de ce TARMACADAM est une œuvre collective.

Régulièrement des élus salariés CE, DP, CHSCT ou DS CFDT ou CGT se réunissent pour l'écrire : ils y déposent les infos qu'ils pensent importantes de vous transmettre et leurs humeurs bien sûr !